



NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Rentrée 2019

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

La nouvelle Seconde générale et technologique



LE NOUVEAU TRONC COMMUN DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Tous les élèves de Seconde générale et technologique suivent les mêmes enseignements communs :

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 5h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

2 nouveaux enseignements obligatoires :

- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Sciences numériques et technologie : 1h30

LES NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Tous les élèves de Seconde générale et technologique peuvent **choisir au plus un enseignement optionnel non obligatoire*** :

■ **1 enseignement optionnel général au choix parmi :**

■ EPS : 3h

■ **1 enseignement optionnel technologique au choix parmi :**

■ Sciences de l'ingénieur : 1h30

■ Création et innovation technologiques : 1h30

Le choix des enseignements optionnels ne prédestine pas à une orientation en voie générale ou technologique

EN ROUTE VERS LA PREMIERE : RAPPEL DU CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- Avant les vacances de Noël, chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque famille formule des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue »
- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, l'élève et sa famille indiquent **3 enseignements de spécialité**
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative. Au troisième trimestre, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Les nouveautés en classe de première : enseignements, grille horaire, contrôle continu



LES NOUVEAUTES EN CLASSE DE PREMIÈRE...

- Dans chaque voie, générale ou technologique :

Des enseignements communs à tous les élèves

Des enseignements de spécialité pour chacun

- Attachés à la série en voie technologique
- Choisis par les élèves en voie générale

Des enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent

...EN VOIE GÉNÉRALE

■ Enseignements communs

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

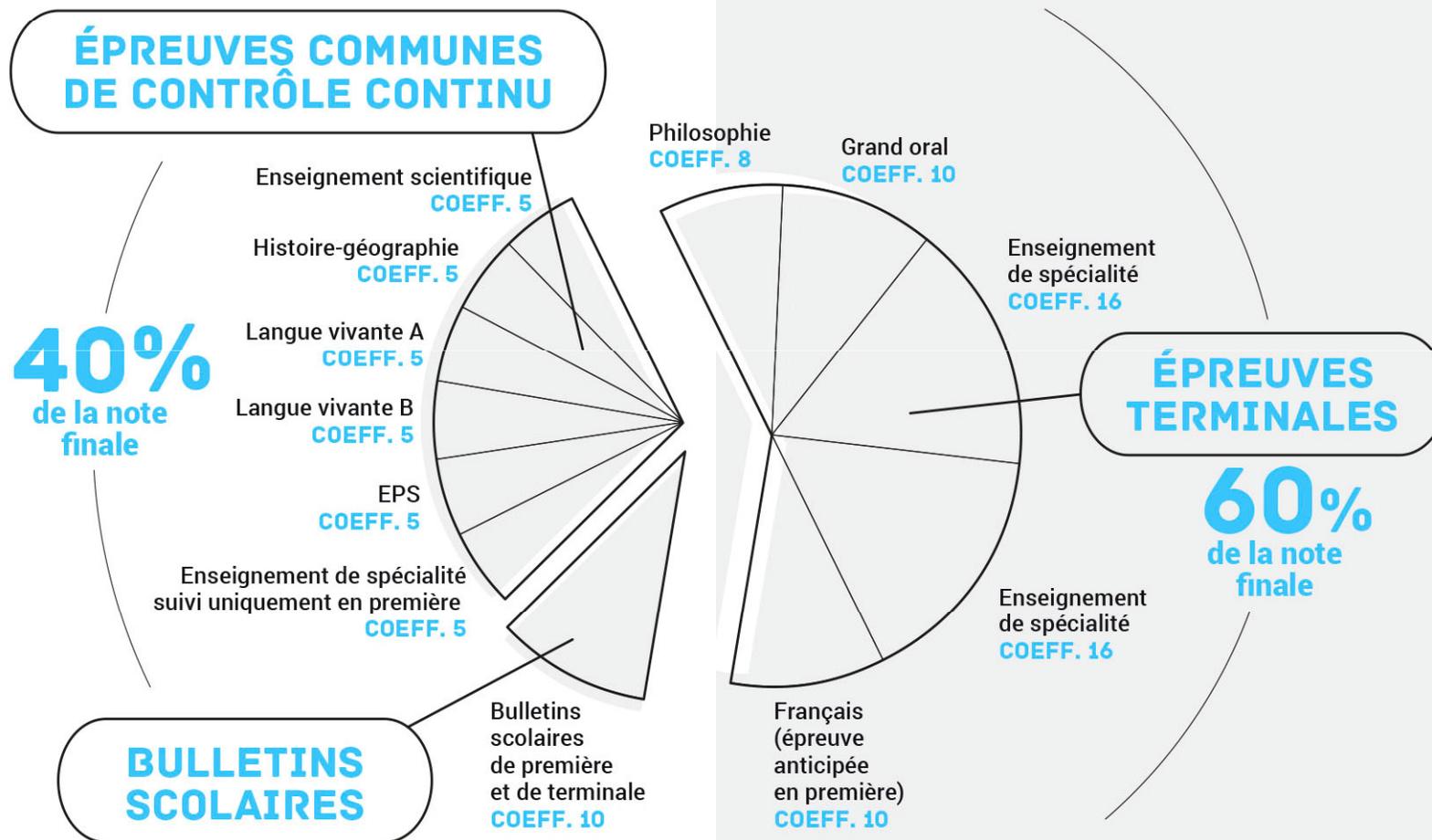
■ 1 enseignement optionnel au plus* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Education physique et sportive

■ 3 enseignements de spécialité (4h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



...EN VOIE TECHNOLOGIQUE

- Enseignements communs à toutes les séries
 - Français : 3h
 - Histoire-géographie : 1h30
 - LVA et LVB : 4h
 - Éducation physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18h30 annuelles

...EN VOIE TECHNOLOGIQUE

■ L'organisation en séries est maintenue

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

La filière STMD devient S2TMD avec l'intégration du théâtre

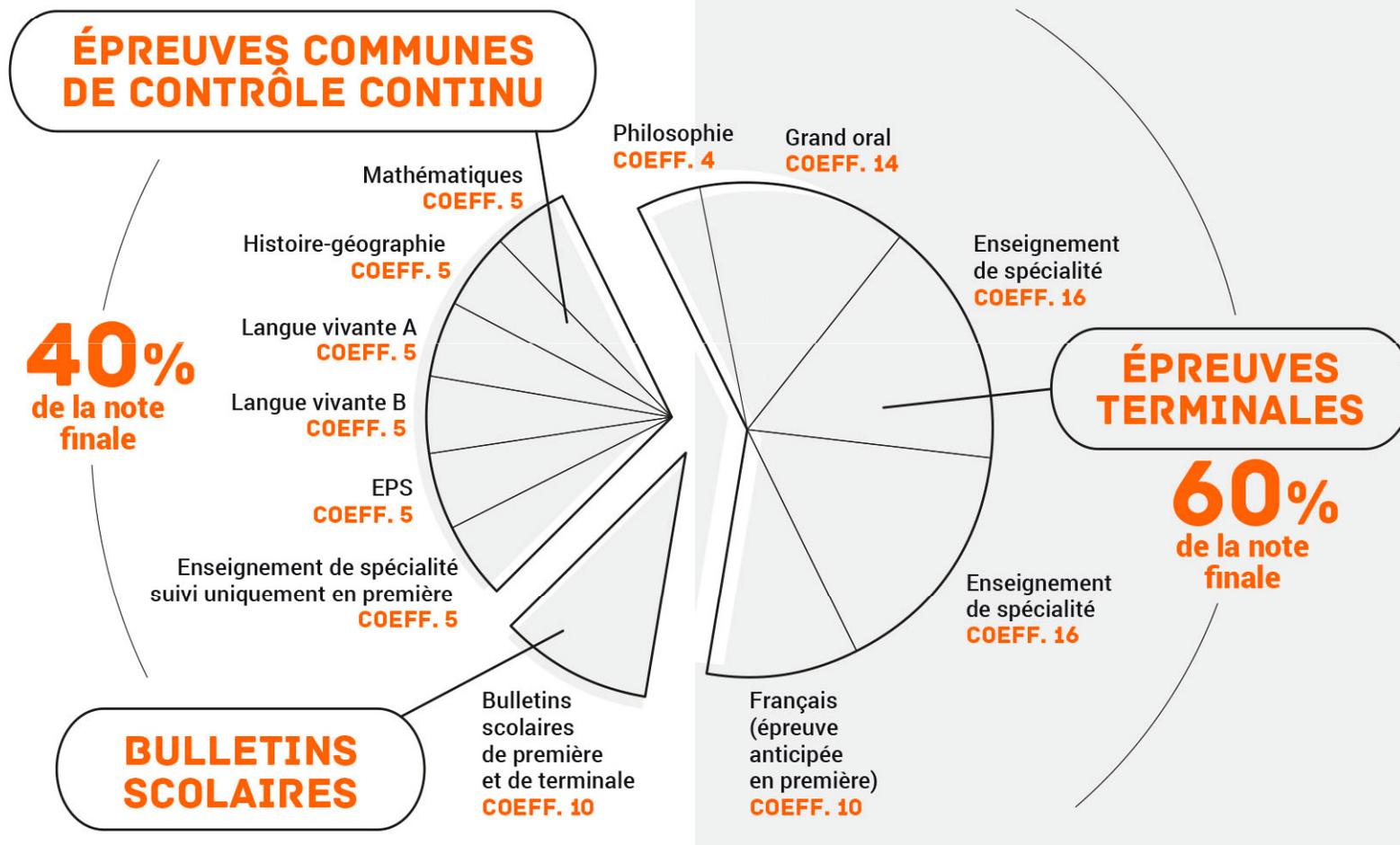
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

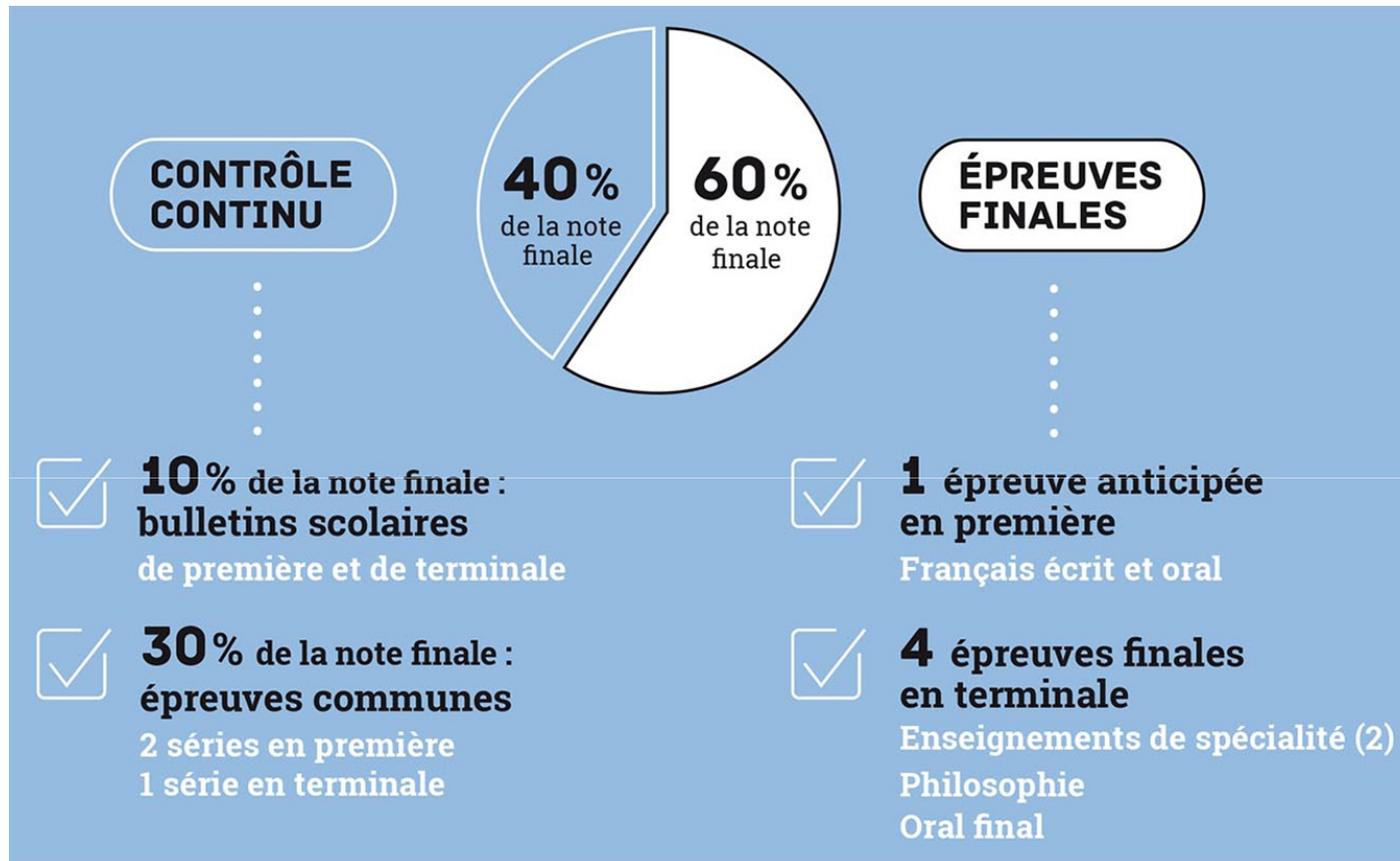
- Langue vivante C (série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

Focus : La filière STHR s'intègre dès la Seconde

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



LE CONTRÔLE CONTINU DANS LE NOUVEAU BACCALAUREAT



Modalités de calcul

- [Note de service du 25 juillet 2019](#)
- [Diaporama contrôle continu](#)

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**